



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

Préfecture  
Mission interministérielle  
d'utilité publique

Agen, le **23 DEC. 2010**

Affaire suivie par : Annie Bessagnet  
☎ 05 53 77 60160  
[annie.bessagnet@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:annie.bessagnet@lot-et-garonne.gouv.fr)

Le Préfet de Lot-et-Garonne

à

Monsieur le Chef de l'Unité Territoriale  
de Lot-et-Garonne de la DREAL  
AQUITAINE

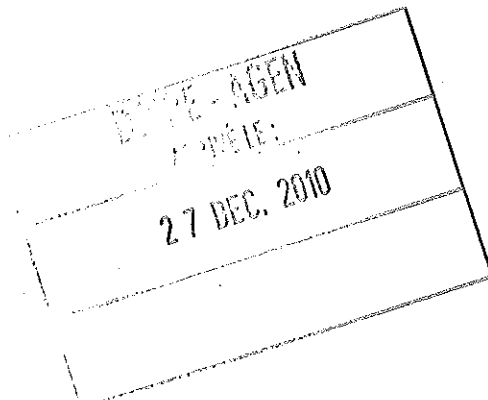
Objet : Comité local d'information et de concertation (CLIC) autour de l'établissement  
GRUEL FAYER à Estillac.

P.J. : 1.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, le compte rendu de la réunion comité  
local d'information et de concertation (CLIC) sur les risques industriels liés à la société  
GRUEL FAYER à ESTILLAC qui s'est réuni le Mardi 14 décembre 2010 à la Préfecture.

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire général,

  
François LALANNE







*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LOT-ET-GARONNE

**REUNION du Comité Local d'Information et de Concertation  
(CLIC) du site de GRUEL FAYER**

**(site d'ESTILLAC)**

**COMPTE RENDU DE REUNION CLIC  
À Agen – GRUEL FAYER  
Mardi 14 décembre 2010 – 14h30**

---

## Liste des participants

---

**François LALANNE :** Président du CLIC

Collège « Administration »

**François LALANNE :** Secrétaire Général de la Préfecture du Lot-et-Garonne  
**Laurent BELIN :** Préfecture 47 - Mission Interministérielle d'Utilité Publique  
**Marc BELLIER :** DREAL AQUITAINE- Inspecteur des installations classées de l'UT 47  
**Christine PAPINOT:** DDT 47 - Prévention des risques  
**Christine CAUHAPE:** DDT 47 - Territoires et Développement  
**Francis GRAS :** SIDPC 47

Collège « Collectivités Territoriales »

**Jean DREUIL :** CG47  
**M.SALINAIRES :** Mairie d'Estillac - Adjoint

Collège « Exploitant »

**Stéphane ESNAULT :** GRUEL FAYER - Responsable département Logistique/Sécurité  
**Laure LORTJEAN** GRUEL FAYER - Responsable QHSE

Collège « Salariés »

**Serge PLANTE :** GRUEL FAYER - Responsable Dépôt Logistique/Sécurité

Collège « Riverains »

**Paul GEORGES :** Riverain

---

## Ordre du jour

---

- Bilan 2009 et 2010 ( GRUEL FAYER)
- Projets à venir pour l'entreprise GRUEL FAYER
- Faits marquants
- Divers

---

## 14h45 – Début de la réunion

---

Le 14 décembre 2010 à 14h45, Monsieur **François LALANNE** , Président du CLIC, ouvre la réunion du CLIC concernant la société GRUEL FAYER.

---

## **Bilan 2009 et 2010 ( GRUEL FAYER)**

---

### **Laure LORTJEAN ( GRUEL FAYER) :**

Présente la société GRUEL FAYER, en s'appuyant sur la revue de direction du 10 septembre 2010 portant sur le système de gestion de la sécurité ( SGS).

GRUEL FAYER à Estillac est une installation classée « SEVESO seuil haut » à autorisation, tout comme le site de l'entreprise GRUEL FAYER de Châteaubourg ( 35) également siège de la société.

La présentation aborde **8 chapitres** figurant dans le SGS :

#### **1) préoccupations émanant des parties intéressées.**

GRUEL FAYER indique que l'accessibilité aux fiches de données de sécurité (FDS) par les personnes extérieures est un chantier en cours. Il porte sur la mise en place d'un extranet avec accès aux FDS aux clients.

#### **2) résultats des inspections, audits et exercices.**

GRUEL FAYER mentionne que peu d'actions restaient à traiter, et que cette situation était satisfaisante.

Le site d'ESTILLAC a été inspecté 3 fois par la DREAL depuis décembre 2009 ( dont une fois de manière inopinée).

#### **3) retour d'expérience externe.**

GRUEL FAYER collecte les informations sur les incidents survenus dans les autres industries et les utilise pour en appliquer les enseignements sur son site.

#### **4) traitement des évènements survenus.**

GRUEL FAYER présente l'ensemble des incidents survenus sur le site d'ESTILLAC. Ces incidents sont : alarme anti-intrusion, coupure électrique, rupture ligne téléphonique, défaillance RIA dans la cellule « C », alarme incendie, défauts électriques, défaillance groupe motopompe. Pour le dernier (défaillance groupe motopompe), 6 incidents sont survenus depuis mai 2009.

**M.SALINAIRES ( mairie Estillac)** indique que cet appareil semble tout le temps en panne.

**M.BELLIER ( DREAL 47)** demande si les défaillances du groupe motopompe sont identiques et répétées ou bien différentes.

**Laure LORTJEAN ( GRUEL FAYER)** précise que les incidents sont à chaque fois différents. GRUEL FAYER a modifié les conditions de maintenance et d'entretien de l'équipement ( renforcement des périodicités) et indique que son prestataire de service a changé et est désormais la société D.E.F.

#### **5) modification affectant le Système de Gestion de la Sécurité ( SGS).**

GRUEL FAYER présente les actions ayant un impact sur la sécurité du site.

Pour le site d'Estillac, il est cité l'acquisition de défibrillateurs ( mis à la disposition des pompiers en cas de besoin) et de Portabe Travailleur Isolé ( PTI).

**François LALANNE, SG préfecture** souhaite des précisions sur les modalités de fonctionnement d'un tel appareil.

**Laure LORTJEAN ( GRUEL FAYER)** indique que l'appareil génère une alarme en cas de détection de deux signaux : celui de la perte de verticalité ( plus communément appelé homme mort) et celui de la perte de mouvement.

#### **6) besoins en sensibilisation et formations.**

GRUEL FAYER présente les formations délivrées au personnel. Une attention est portée sur les risques industriels.

#### **7) investissements.**

En 2009, sur le site d'ESTILLAC, les investissements liés à la sécurité ont représenté 212 000 euros.

#### **8) efficacité de SGS.**

GRUEL FAYER mentionne les axes de progrès reconduit pour l'année 2011. Ils portent sur :

- l'amélioration du retour d'expérience ;
- le renforcement opérationnel de l'organisation du SGS ;
- le développement de la compétence du personnel ;
- l'amélioration de la maîtrise des fournisseurs et des sous-traitants, notamment pour ceux qui interviennent sur les Eléments Importants Pour la Sécurité ( EIPS).

---

### **PROJETS A VENIR POUR GRUEL FAYER**

---

GRUEL FAYER présente son projet de stocker sur son site des semences de maïs ( stockage de 30 000 doses représentant l'équivalent de 300m3 environ).  
L'étude est en cours.

---

### **FAITS MARQUANTS**

---

GRUEL FAYER a fait l'objet le 9 août 2010 d'une inspection inopinée par les services de la DREAL. Cette inspection portait sur le POI ( plan d'organisation interne).

**François LALANNE, SG préfecture** demande les modalités de gestion de la télésurveillance.

**Laure LORTJEAN ( GRUEL FAYER)** précise que la société de télésurveillance gère uniquement les appels et renvoie vers le personnel d'astreinte.

**François LALANNE, SG préfecture** souhaite connaître les contraintes liées au personnel d'astreinte afin que celui ci soit disponible sous 15 minutes sur le lieu du site d'ESTILLAC.

**Laure LORTJEAN ( GRUEL FAYER)** indique que si le personnel d'astreinte n'a pas recontacté la société de télésurveillance sous 15 minutes, cette société déploie l'information descendante auprès des autres personnels figurant sur une liste nominative.

**François LALANNE, SG préfecture** demande quelles sont les dispositions précises pour s'assurer que le personnel d'astreinte soit en permanence disponible pour pouvoir être présent sur le site d'ESTILLAC en moins de 15 minutes.

**Stéphane ESNAULT (GRUEL FAYER)** précise qu'il n'existe pas d'obligation écrite et formalisée pour que le personnel d'astreinte ne s'éloigne pas ( à plus de 15 minutes) physiquement du site d'ESTILLAC. Toutefois, il est précisé que M.PLANTE habite à 2 minutes du site.

**François LALANNE, SG préfecture** demande à la société GRUEL FAYER de modifier les règles d'astreinte de son personnel afin de formaliser clairement sa disponibilité physique en moins de 15 minutes.

Des précisions sont également demandées sur la sirène PPI ( fonctionnement chaque premier mercredi du mois), la manche à air ( état de fonctionnement en permanence), la suppression des cadenas ( cadenas présents sur les vannes de gestion du local d 'extinction automatique) et le fonctionnement extérieur du générateur de mousse.

S'agissant de ce dernier point, GRUEL FAYER présente un film vidéo sur le fonctionnement de l'extinction automatique.

---

### **CONCLUSION**

---

**François LALANNE, SG préfecture remercie** les participants pour leur présence.

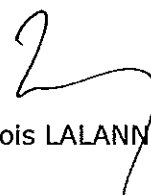
La prochaine réunion est prévue fin 2011.

---

***Fin de séance 16H15***

---

Le Président,



François LALANNE